



N° de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE BELLECHASSE



Municipalité de
Saint-Gervais

MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS
150, RUE PRINCIPALE
SAINT-GERVAIS (QUÉBEC)
G0R 3C0

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, TENUE LE
MARDI 23 SEPTEMBRE 2025 À 19H, AU 150, RUE PRINCIPALE

SONT PRÉSENTS

M. Éric Asselin
M. Vincent Bilodeau
M. Nicolas Turcotte

Mme Josée Lemieux
M. Marc Martineau
Mme Caroline Lemieux

Tous formants quorum sous la présidence de M. Gilles Nadeau, maire.

Le conseil de la Municipalité de Saint-Gervais siège en séance extraordinaire ce 23 septembre 2025, à la salle du conseil municipal. Sont présents : Chacune des personnes ci-haut mentionnées s'est identifiée individuellement.

Assiste également à la séance, la directrice générale et greffière-trésorière, Madame Johanne Simms.

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les membres du conseil constatent et mentionnent que l'avis de convocation a été signifié tel que requis par le Code municipal, Article 153, aux membres du conseil qui ne sont pas présents pour l'ouverture de la présente séance extraordinaire.

2. LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION
 - 3.1 Approbation et ratification de contrat du 5 septembre 2025, Me Couillard, notaire;
4. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS



N° de résolution
ou annotation

Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
6. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT
 - 6.1 Adoption du 2e projet de règlement de zonage numéro 394-25 remplaçant le règlement de zonage 358-21 et ses amendements, avec modification du numéro de règlement pour le 397-25;
7. DOSSIER(S) - VARIA, AUTRE
8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

250924

IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte

APPUYÉ PAR Mme Caroline Lemieux

ET RÉSOLU D'adopter l'ordre du jour selon les modifications apportées et selon le consentement unanime de tous les membres du conseil, étant tous présents.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

3. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION

3.1 APPROBATION ET RATIFICATION DE CONTRAT DU 5 SEPTEMBRE 2025 - ME COUILLARD, NOTAIRE

ATTENDU QUE la municipalité, à la suite de l'acquisition du terrain destiné au développement Lapierre – phase 3, a conclu une entente avec Monsieur Martin Lapierre concernant l'accès aux services municipaux pour une future construction sur le lot 6 395 867;

ATTENDU QUE ladite entente a été officialisée par acte notarié;

250925

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Josée Lemieux

APPUYÉE PAR M. Éric Asselin

ET RÉSOLU QUE la municipalité confirme son consentement à l'établissement d'une servitude d'accès aux services municipaux sur le lot 6 395 867;

QUE le contrat soit approuvé et l'entente du 5 septembre 2025, ratifiée, telle que signée devant Me Myriam Couillard, notaire;

QUE le maire et la directrice générale soient autorisés à signer les documents requis;

QUE la dépense soit comptabilisée au poste budgétaire suivant : 02-190-00-419-00.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

4. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS

5. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

6. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

6.1 ADOPTION DU 2E PROJET DE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 394-25 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 358-21 ET SES AMENDEMENTS, AVEC MODIFICATION DU NUMÉRO DE RÈGLEMENT POUR LE 397-25

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation a été tenue le mardi 16 septembre 2025 au sujet du projet de règlement de zonage numéro 394-25 remplaçant le règlement de zonage 358-21 et ses amendements et que tous les participants ont pu être entendus;

ATTENDU QU'il est nécessaire de modifier le numéro du règlement de zonage 394-25 pour éviter un conflit avec un autre règlement municipal portant déjà ce numéro, et d'ainsi modifier le projet de règlement pour qu'il porte le numéro 397-25;

250926

IL EST PROPOSÉ PAR M. Marc Martineau

APPUYÉ PAR M. Vincent Bilodeau

ET RÉSOLU QUE le 2^e projet de règlement de zonage numéro 394-25 remplaçant le règlement de zonage 358-21 et ses amendements, avec modification du numéro de règlement pour le 397-25, soit adopté.

Résolution adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

7. DOSSIER(S) - VARIA, AUTRE

Aucune question.

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

250927

IL EST PROPOSÉ PAR M. Nicolas Turcotte

ET RÉSOLU QUE l'assemblée soit levée à 19h17.

Je soussigné, maire de Saint-Gervais, donne mon assentiment sur l'ensemble des résolutions telles qu'elles sont rédigées dans le présent procès-verbal;

Gilles Nadeau,
Maire

Jøhanné Simms,
Directrice générale et greffière-trésorière



Procès-Verbaux du Conseil de la Municipalité de Saint-Gervais

N° de résolution
ou annotation

[Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page]

